



L'Association pour le

Développement de l'éducation en Afrique

LETTRE D'INFORMATION DE LA DAE

VOLUME 7, NUMERO 2

AVRIL-JUIN 1995

Dans ce numéro . . .

Améliorer les archives scolaires en Zambie au moyen du Projet NESIS 2

Suivi du programme en matière de gestion et de soutien des personnels de l'éducation pour les pays francophones du GTPE 4

L'impact de la dévaluation du franc CFA sur la santé et l'éducation 4

XI^e Session du Haut Conseil de la Francophonie 6

La contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base en Afrique 6

Réflexions sur le rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'éducation de base pour tous 7

Les Assises de l'Afrique : *Le développement social : les priorités de l'Afrique* 8

La Ve réunion du Comité directeur pour l'Education pour tous 9

Les groupes de travail de la DAE renforcent leur collaboration 9

Maurice examine son Schéma directeur pour l'éducation 10

A Maurice, la réunion du Bureau des ministres africains suit l'atelier sur le Schéma directeur 10

Le Comité directeur du GTSE 10

Quelques observations sur le colloque conjoint AUA-DAE sur l'enseignement supérieur 11

Le processus de formulation d'une politique éducative

Depuis la fin des années 1980, plusieurs pays africains ont entrepris des programmes de réforme généralisée de l'éducation dans le cadre des efforts déployés pour offrir une éducation de base de meilleure qualité aux enfants d'âge scolaire. Cet objectif impliquait que l'on introduise des modifications fondamentales en matière d'allocation des ressources, que l'on cible bien les bénéficiaires, que l'on définisse la portée et la mise à disposition des services d'éducation, l'organisation et le fonctionnement du ministère de l'Education. Au centre de la démarche adoptée par de nombreux pays en matière de réforme du secteur de l'éducation, se trouve la formulation d'une politique nationale d'éducation efficace.

Lors de la réunion de la *Task Force* de la DAE tenue en 1993 à Angers, en France, l'on a constaté que le processus de formulation d'une politique constitue un problème crucial méritant une analyse ultérieure et ce domaine a été choisi comme thème de la réunion de la Biennale de la DAE en 1995. Plusieurs études et activités lancées par la DAE ont examiné certains des aspects de la formulation et de la mise en oeuvre d'une politique. Une étude comparée de cinq pays, intitulée *La formulation d'une politique éducative en Afrique* lancée en 1991 par des membres de la DAE, de l'USAID et des praticiens africains du secteur éducatif, est parvenue à la conclusion que «le développement efficace des systèmes éducatifs en Afrique dépend, en dernière analyse, de la capacité des gouvernements africains à mettre au point un processus pratique permettant de formuler des politiques éducatives cohérentes et de la capacité à traduire la politique en investissements et en mise en oeuvre réalistes».

En coopération avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, la DAE apporte son soutien à la rédaction, par six auteurs africains, des études de cas supplémentaires sur la formulation de politiques éducatives en Afrique qui se proposent de mettre en évidence les expériences utiles et les aperçus du vaste cycle de formulation, d'articulation, de diffusion

et de mise en oeuvre d'une politique. Les études de cas mettront l'accent sur les expériences récentes et actuelles de six pays afin de décrire et d'analyser le processus de formulation et de gestion du changement en matière de politique nationale éducative. Les pays choisis sont le Bénin, le Ghana, la Guinée, Maurice, le Mozambique et l'Ouganda. Chaque étude de cas mettra l'accent sur différentes dimensions et phases du cycle de formulation de la politique, allant du Ghana où le ministère de l'Education évalue actuellement l'incidence de ses politiques initiales de réforme, jusqu'au Mozambique où le gouvernement en est à la phase initiale du processus de formulation de politique. Une fois terminées, les études de cas seront mises à la disposition des ministres africains de l'Education afin qu'ils puissent s'inspirer de l'expérience acquise par leurs collègues.

Le développement efficace des systèmes éducatifs en Afrique dépend, en dernière analyse, de la capacité des gouvernements africains à mettre au point un processus pratique permettant de formuler des politiques éducatives cohérentes et de la capacité à traduire la politique en investissements et en mise en oeuvre réalistes.

En janvier 1995, une réunion d'une journée du groupe technique consultatif international s'est tenue au Secrétariat de la DAE à Paris et a été suivie d'un atelier de trois jours regroupant les six chercheurs africains et l'équipe de coordination de l'étude. Le groupe consultatif qui a passé en revue la portée et la démarche de l'étude proposée, se composait de représentants de la Fondation pour le renforcement des capacités africaine, de l'UNESCO, du ministère français de la Coopération, de l'IPE, de l'USAID et de la DAE. Une seconde réunion, prévue pour le début de l'été, passera en revue le contenu des études de cas, identifiera les grands problèmes et les leçons essentielles et formulera des recommandations en vue de leur diffusion.

Dans le cadre de l'atelier, les auteurs des études de cas ont été invités à identifier les aspects clés du processus de formation de politique dans leur pays et à préparer un schéma pour l'étude de cas. Le groupe a examiné ces éléments et des suggestions de révision ont été formulées. Les premiers projets des études de cas individuelles seront présentés à la fin du printemps. Un second atelier avec les auteurs est prévu pour juin au cours duquel les rapports finals seront présentés. Les auteurs des études de cas sont le Professeur Djibril Debourou (Bénin), Dr. K. Fobih (Ghana), M. Pierre Joseph Kamano (Guinée) M. Percy Selwyn (Maurice), M. Venancio Masingue (Mozambique) et le Dr. Katebalirwe Amoti Wa Irumba (Ouganda). Le coordonnateur de l'étude est le Dr. Richard Sack. Pour ce qui est de l'USAID, les gestionnaires de l'étude sont Mme Karen Teitjen et le Dr. Ash Hartwell, Direction du Développement durable, au Bureau pour l'Afrique. Le Dr. David Evans, de l'Université du Massachusetts, fait office de conseiller technique.



Améliorer les archives scolaires en Zambie au moyen du Projet NESIS

Le contexte

En mars 1992, la Zambie et cinq autres pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Ethiopie, Guinée, Mauritanie, et Zimbabwe) ont commencé à mettre au point des modules pilote pour le *Projet sur le Renforcement du Système d'information sur les statistiques nationales d'éducation (NESIS)*. Ce projet, géré par le Groupe de travail de la DAE sur les Statistiques en matière d'éducation et la Division des Statistiques de l'UNESCO, est destiné à créer un ensemble de modules type qui s'attaquent à des problèmes spécifiques en matière de collecte et d'analyse de statistiques nationales. Au lieu de faire appel à des consultants extérieurs pour mettre au point ces modules, l'essentiel du travail de NESIS est effectué par des équipes nationales composées de représentants des ministères de l'Éducation et des agences statistiques nationales. Lorsque les modules auront été mis au point dans les six pays pilote, ils seront mis à la disposition d'autres pays africains.

La phase initiale du projet consistait à établir un diagnostic et ceci comportait quatre tâches principales pour la Zambie: (i) la formation de l'équipe NESIS nationale; (ii) la formation du comité consultatif NESIS; (iii) l'identification des écarts entre utilisateurs et producteurs de l'information aux niveaux central et régional; et (iv) l'organisation d'un atelier d'orientation sur NESIS / Système d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS) faisant participer des chefs de départements, des responsables régionaux d'éducation, l'équipe NESIS nationale et le comité consultatif NESIS.

En matière de diagnostic national, l'équipe NESIS a lancé une enquête

destinée à évaluer les besoins au niveau de l'école et du district, sur l'ensemble de la Zambie. En se fondant sur ce diagnostic, il a été décidé que la Zambie concentrerait ses efforts sur la mise au point d'un module statistique portant sur *Les archives scolaires et l'enquête au niveau des écoles*. Bien que l'on ait considéré que les fichiers scolaires constituaient la première priorité, l'enquête a fait apparaître six domaines prioritaires pour la Zambie:

- . le développement et le renforcement de la tenue des fichiers à tous les niveaux;
- . l'amélioration de la qualité et du contenu de l'information et son articulation avec les exigences des utilisateurs;
- . le développement des capacités des personnels tout au long du cycle d'information;
- . la création d'un fonds commun regroupant les informations;
- . l'informatisation du système d'information; et
- . le renforcement de l'utilisation des statistiques à tous les niveaux.

Sur la base des constatations faites, un plan national d'action a été formulé visant la mise en place d'un véritable système de tenue des fichiers. Il est apparu que les cinq autres domaines prioritaires ne pourront être convenablement pris en compte que lorsque d'autres progrès auront été enregistrés aux niveaux des écoles et des collèges universitaires.

Mise au point d'un module pour les archives et les enquêtes scolaires

La mise au point des formulaires de fichiers scolaires comportait les

La DAE change d'appellation—signe de son évolution. Le Comité directeur ayant approuvé le changement, l'organisation sera connue désormais sous le nom suivant:

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION EN AFRIQUE

Notre sigle demeure inchangé: DAE

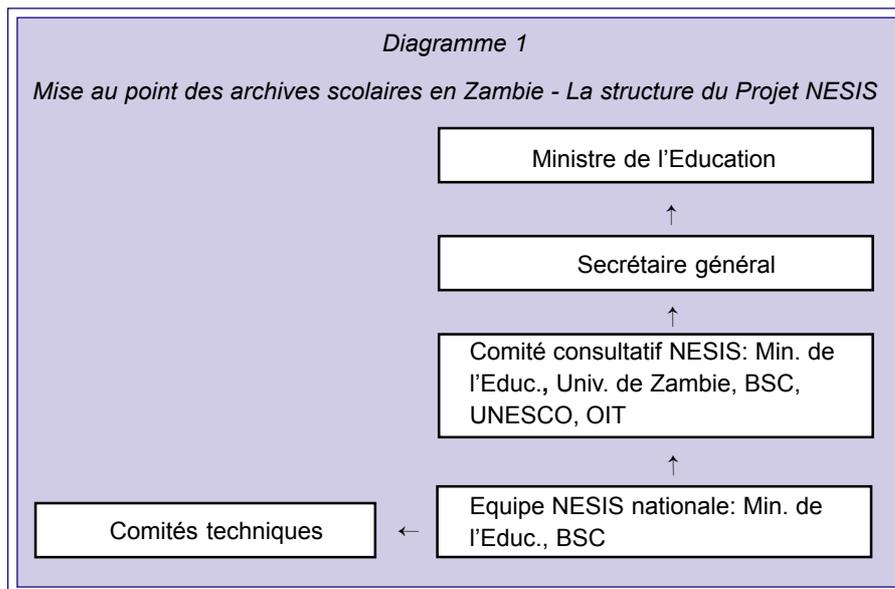
objectifs spécifiques suivants:

- préparer des formulaires de fichiers qui faciliteraient la gestion et la planification;
- fournir les instruments permettant de générer des données, pour aider à mesurer les indicateurs de l'éducation; et
- contrôler l'existence de ressources humaines, matérielles et financières dans le secteur de l'éducation.

Pour réaliser ce module NESIS, il a été nécessaire de mettre en place des structures de travail qui utilisaient les unités nationales existantes qui participent déjà à la collecte et à l'analyse des statistiques. Une équipe NESIS nationale (composée de responsables du ministère de l'Éducation et du Bureau statistique central) et un comité consultatif NESIS (composé de représentants du ministère de l'Éducation, de l'Université de Zambie, du Bureau statistique central, de l'UNESCO et de l'Organisation Internationale du Travail) a été formée; elle est responsable vis-à-vis du Secrétaire général et du ministre de l'Éducation (voir Diagramme 1). L'équipe nationale, aidée d'un comité technique, prépare des fiches scolaires. Lors de la mise au point de ces fiches, le comité technique a déterminé le type de données à porter sur les formulaires—des données devant être utiles aux organisations et aux instances de planification et de gestion au niveau scolaire.

Dans le contexte plus vaste de la Zambie, le travail de NESIS a été intégré à la nouvelle politique nationale éducative qui identifie la nécessité d'améliorer les systèmes d'information et accorde la priorité à la mise au point de nouveaux fichiers scolaires. Les principaux aspects de la nouvelle politique liés au travail de NESIS prévoit que:

- l'on adopte des mesures pour renforcer la base d'information nécessaire à la gestion courante d'un système éducatif décentralisé;
- l'on révisé les instruments existants de collecte des données et que l'on établisse un nouveau système de fichiers;
- l'on mette en place un programme d'informatisation du service de planification aux niveaux national, provincial et éventuellement du district, avec pour complément un programme intensif de développement des ressources humaines



dans les domaines des statistiques et de la programmation informatique;

- l'on exige de chaque école et collège universitaire qu'ils établissent et gardent des fichiers sur les élèves, les enseignants, les ressources matérielles et financières;
- l'on encourage les écoles et les collèges universitaires à offrir, dans la mesure du possible, une formation en informatique.

La mise en oeuvre du projet pilote NESIS a permis à la Zambie de faire trois connotations majeures:

- pour mettre au point des fichiers, il est important d'identifier le type d'information qui ancrera vos priorités nationales et aidera votre système éducatif à bien fonctionner;
- pour que l'application soit couronnée de succès, il importe que la composition de l'équipe nationale soit bien équilibrée. Il est également nécessaire qu'un nombre aussi important que possible d'experts locaux participent à la mise au point technique des matériels. Il est aussi très important d'y impliquer les personnes les plus proches de la gestion effective des fichiers, c.-à-d. les enseignants, les chefs de départements, les maîtres de conférence et les principaux de collèges universitaires; et
- il convient de s'attaquer à la question de durabilité à deux niveaux: (i) quelle est la durée de l'utilisation de ces matériels avant qu'ils n'aient à subir des modifications majeures; et (ii) comment garantir l'entretien permanent et la gestion de ces fichiers.

L'avenir du projet NESIS en Zambie

La Zambie espère continuer à participer au programme NESIS jusqu'à ce que les six domaines prioritaires énoncés ci-dessus soient satisfaits. La Zambie entreprendra en 1995 la production de formulaires de fichiers scolaires et de manuels de formation destinés aux écoles et aux écoles normales.

L'une des caractéristiques particulières du projet NESIS est que les modules seront mis au point par des membres des ministères africains ce qui permettra de créer un groupe de spécialistes africains. Ce groupe pourrait se développer et constituer un *réseau* de spécialistes africains susceptible d'offrir, lorsque les modules type auront été produits et diffusés sur l'ensemble du continent africain, une assistance technique aux pays qui n'ont pas participé eux-mêmes aux projets pilote mais souhaitent mettre en oeuvre les modules NESIS. Afin d'établir ce type de réseau de spécialistes, il est nécessaire de créer un forum permettant aux spécialistes de travailler ensemble pour identifier les similitudes ou les différences fondamentales en ce qui concerne les informations nécessaires pour satisfaire aux exigences spécifiques du module.

Dr. Sichalwe Kasanda (Secrétaire général)
M. Mannaseh Nkamba
(Directeur adjoint de la planification)
Ministère de l'Éducation de Zambie

Suivi du programme en matière de gestion et de soutien des personnels de l'éducation pour les pays francophones du GTPE

Le Groupe de travail sur la profession enseignante de la DAE (sous la conduite du Secrétariat du Commonwealth, agence pilote du GTPE, et avec l'appui au ministère de la coopération française) et les autorités maliennes ont permis au groupe francophone de se rencontrer pour la seconde fois à Bamako du 31 janvier au 3 février 1995. Les équipes nationales de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad ont été accueillies par le ministre de l'Éducation de base et le ministre de l'Enseignement secondaire et supérieur et de la Recherche du Mali.

Le séminaire, animé par Alain Mingat et Georges Solaux de l'IUP/IREDU de l'Université de Bourgogne à Dijon, avait pour but de faire le point sur l'état d'avancement des travaux des équipes nationales en ce qui concerne le programme de gestion et de soutien des personnels de l'éducation et d'identifier les actions à entreprendre pour l'élaboration d'un plan d'action national. Ce séminaire fait suite à la première réunion qui eut lieu à Ouagadougou en octobre 1993. M. Bernard Shamlaye, conseiller au ministère de l'Éducation et de la Culture des Seychelles et membre de

l'équipe nationale de son pays représentait le groupe anglophone qui s'était réuni en juillet dernier à Harare.

Compte tenu de la diversité des situations nationales au niveau de l'avancement des travaux, il a été décidé qu'une partie du temps serait consacrée à une mise à niveau de l'ensemble des participants. Cette mise à niveau a essentiellement porté sur (i) l'analyse des dimensions macro-économiques et sociales qui exercent un effet sur la gestion des personnels dans les pays concernés, (ii) les mesures destinées à déconcentrer et décentraliser la gestion des personnels, (iii) l'impact des formations initiales et continues, et (iv) le statut et le rôle des personnels d'encadrement.

Les échanges ont permis de faire l'inventaire des modalités diverses de planification de l'éducation et de gestion des personnels, avec le souci constant de faire en sorte que l'école serve d'abord aux élèves, et que les décisions qui concernent la gestion des personnels se développent dans le cadre d'un certain réalisme économique, tout en améliorant l'efficacité et l'équité des systèmes en cause. Le rapport coût-efficacité en matière de gestion des personnels a été fortement lié aux performances des élèves.

Cette première période de travail a

été suivie de l'élaboration d'une fiche-guide destinée à préparer le prochain séminaire qui devrait se dérouler en juin 1995 en Côte d'Ivoire. Cette fiche se présente comme un cheminement à effectuer par les équipes nationales en vue de proposer à leurs autorités de tutelle les mesures susceptibles d'améliorer la gestion des personnels et, ce faisant, l'efficacité du système au bénéfice des élèves. Pour chaque situation posant problème, les équipes nationales ont pour mission d'inventorier les mesures alternatives capables d'améliorer la situation, il s'agira ensuite d'approfondir l'analyse de chacune d'elles, et de réaliser des arbitrages en faveur de l'une ou l'autre à l'aune des principes suivants: les mesures retenues doivent être économiquement "faisables", socialement acceptables, et pédagogiquement efficaces. L'équilibre à instaurer entre ces trois variables constitue le fondement d'une politique rationnelle en matière de gestion des personnels. Ce travail est complexe et la démarche analytique proposée peut aider les différents participants à se mieux positionner sur le sujet. Pour le mener à bien, les équipes nationales ont besoin du soutien de leurs autorités et partenaires du secteur éducatif et de l'appui des différentes agences donatrices associées à la DAE. □

L'impact de la dévaluation du franc CFA sur la santé et l'éducation

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNESCO, avec l'appui de la DAE et de l'IIPE, ont organisé une réunion technique sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la santé et l'éducation. Elle s'est tenue à Genève du 21 au 24 février 1995, soit 13 mois seulement après la dévaluation du franc CFA. Cette réunion était particulièrement bienvenue. On aurait pu redouter en effet que le faible délai séparant la dévaluation elle-même de l'analyse de ses effets eût conduit à une précipitation excessive ne permettant pas de collecter, dans la sérénité voulue, la masse des informations variées concernant les effets de ladite dévaluation et pourtant nécessaires à l'appréciation des politiques mi-

ses en oeuvre pour en réduire les effets négatifs et en tirer le maximum d'effets positifs à moyen et long termes.

L'idée de départ était ambitieuse puisqu'il s'agissait de réunir des personnalités qui n'ayant pas une pratique régulière de concertation réciproque, et de ce point de vue, il s'agissait d'une sorte de "première". Par ailleurs, les organisateurs avaient visé un niveau de représentation nationale particulièrement pertinent, à savoir le niveau technique de rang le plus élevé, ce qui garantissait une certaine liberté de ton par rapport aux contraintes qu'impose ce type de réunion à des représentants plus "politiques". Chacun des quatorze pays concernés par la dévaluation a pu ainsi être

représenté par trois hauts fonctionnaires issus respectivement des ministères de l'Éducation, de la Santé et des Finances, tous parfaitement informés des conditions dans lesquelles leur pays a fait face à la dévaluation, des conséquences de cette dévaluation sur leur secteur, et des actions publiques en cours destinées à infléchir ses éventuels effets négatifs. A ces hauts fonctionnaires, se sont joints des représentants des principaux partenaires au développement de la région.

Il en est résulté une opportunité unique de rassembler en un seul lieu et à un même moment une somme d'informations qu'aucune autre approche n'aurait pu produire dans le contexte de production et de diffusion des données

qui prévalent habituellement dans cette partie du monde. Les délégations ont en effet produit trois types d'information:

- un rapport de synthèse sur les effets de la dévaluation dans leur pays et les mesures prises au niveau gouvernemental afin d'en atténuer les effets négatifs dans les domaines de l'éducation et de la santé;
- des documents budgétaires relatifs aux dernières années et notamment des prévisions budgétaires pour l'année 1995, qui ont permis de mesurer l'impact de la dévaluation sur les finances publiques, toujours dans les secteurs éducatifs et sanitaires;
- des informations orales multiples et variées, qui plus que toute autre information imprimée, révèlent le "climat" dans lequel cette dévaluation a été vécue et l'état d'esprit dans lequel les autorités nationales y font face à court et à moyen termes.

Ce climat peut être résumé en trois propositions:

- la dévaluation a d'abord été perçue comme une épreuve supplémentaire, douloureuse et injuste;
- après une année de recul, un sentiment de soulagement apparaît parce que l'ampleur des conséquences négatives redoutées est moindre que ce qui avait été anticipé par certains, notamment en termes d'inflation interne, de remous sociaux, et d'aggravation de la crise économique. Si la reprise n'est pas encore partout au rendez-vous, certains indices permettent d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonné, optimisme qu'il n'aurait pas été possible de percevoir avant la dévaluation;
- la dévaluation enfin a permis la mise en oeuvre prudente de politiques innovantes dans les domaines de l'éducation et la santé, qui se heurtaient jusqu'à présent à des résistances sociales fortes de la part de groupes d'intérêt corporatistes qui pouvaient y perdre certains de leurs privilèges.

Ces premiers frémissements positifs et encourageants doivent être amplifiés dans les mois et les années à venir. Ils correspondent à des stratégies dont la légitimité n'est pas seulement liée aux contraintes imposées conjoncturellement par la dévaluation, mais à des considérations plus générales et plus durables sur le réajustement des priorités internes aux

secteurs de l'éducation (accent renforcé sur l'enseignement primaire et les matériels pédagogiques), et de la santé (d'avantage d'importance aux soins de santé primaire par rapport aux activités hospitalières).

Mais il existe encore une certaine confusion dans les esprits entre les effets directs de la dévaluation et ceux qui découlent de la crise structurelle des économies africaines.

Ce qui a frappé les participants à la réunion de Genève est la grande diversité des effets de la dévaluation sur les indicateurs économiques des pays de la zone franc et la diversité des mesures prises pour accompagner cette dévaluation. Manifestement, chaque pays a réagi de manière autonome, sans chercher à connaître les réactions de ses voisins, et le niveau de concertation en vue de mettre sur pied des mesures communes a été très modeste.

Or, s'il est évident que sur de nombreux points, les réponses à apporter dans une situation d'urgence sont spécifiques et nationales, il est des domaines où les problèmes auxquels les pays doivent faire face sont suffisamment proches pour rendre pertinente la recherche de politiques coordonnées. Parmi les domaines où une politique commune pourrait s'avérer plus appropriée que quatorze politiques nationales indépendantes et non coordonnées, on peut citer les politiques d'approvisionnement en médicaments et en matériel didactique, notamment en manuels.

Par ailleurs, l'existence même de réponses variées aux problèmes posés par la dévaluation est porteuse de bénéfices potentiels, en ce sens que le caractère pertinent de ces réponses est vraisemblablement inégal, et l'évaluation des effets de ces réponses variées peut permettre, par comparaison, d'ouvrir la voie aux modalités de réponses les plus performantes en termes de résultats et de guider, par effet de démonstration, les politiques des pays qui n'auraient pas d'emblée identifiés les réponses les plus appropriées.

C'est dire par conséquent que la réunion de Genève ne devrait être que la première étape d'un processus continu de coopération nationale et régionale accrue dans les domaines concernés.

Ethnicité en Afrique:
racines, significations
et implications

Université d'Edimbourg
Centre d'Etudes
africaines
24-26 mai 1995

La conférence consacra sa première journée et demie à l'Afrique dans son ensemble, la deuxième journée et demie spécifiquement au Ghana.

S'adresser à:

Mme Anne Fernon
Ethnicity Conference Secretary
Centre for the Study of
Christianity in the Non-Western
World
New College
Mound Place
Edinburgh EH1 2 LX
Scotland
Téléphone: 0131 650 8952
Fax: 0131 650 6579
E-Mail:
fernona@srv0.div.ed.ac.uk

Le Groupe de travail de la DAE sur les manuels scolaires et les bibliothèques (GTMB) a procédé à des appels d'offres pour une étude sur les aspects économiques de la publication des manuels scolaires en Afrique. L'étude devrait débuter à la fin de l'été. Le but de la recherche est d'aider les bailleurs de fonds, les gouvernements africains et les maisons d'édition africaines à mettre en place une stratégie appropriée grâce à laquelle la fourniture durable de manuels scolaires sera assurée.



XIe Session du Haut Conseil de la Francophonie

Le Secrétariat de la DAE a été invité à intervenir devant les membres du Haut Conseil de la Francophonie à l'occasion de sa XIe session consacrée à "La Francophonie et les sociétés africaines" le 15 février 1995 à Paris. L'intervention de la DAE a eu lieu lors de la séance publique portant sur la thème "Education et formation". Ce fut l'occasion pour la DAE de présenter son programme qui reflète les stratégies et les priorités de ses membres: les agences donatrices et les ministres africains de l'Education. Ce fut l'occasion aussi de réaffirmer l'un des principes reconnus par tous les membres de la DAE qui consiste à estimer que la responsabilité du développement de l'éducation incombe aux gouvernements nationaux. Ceci a été réitéré par un autre intervenant S. Exc. M. Mélégué Traoré, ministre des Enseignements secondaire et supérieur du Burkina Faso, qui a ajouté que les solutions pour faire face aux problèmes que connaît l'Afrique dans le domaine de l'éducation ne peuvent venir que des Africains eux-mêmes. D'où l'importance d'une coordination des agences donatrices à l'initiative du pays au niveau national.

Dans la recherche de mécanismes novateurs pour le développement de l'éducation en Afrique, la réflexion de la DAE sur le concept de conversion de la dette pour le développement de l'éducation a intéressé les membres du HCF et l'appui à des projets d'échanges de dettes contre des investissements éducatifs a fait l'objet d'une proposition du HCF dans les conclusions de ses travaux. A cette proposition s'ajoute le renforcement et la réorientation des coopérations tant bilatérales que multilatérales en faveur de l'enseignement par, entre autres: (i) une coordination des diverses coopérations; (ii) l'appui aux efforts des parents d'élèves africains pour construire un nouveau système éducatif; (iii) la reformulation par les Africains eux-mêmes des contenus de l'enseignement de manière à rétablir le lien avec l'environnement; (iv) l'approche régionale des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche répondant aux demandes des Africains; et, (v) le recours à la formation à distance pour la formation des maîtres.

La contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base en Afrique

La deuxième journée de la réunion du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur à Maseru (Lesotho), du 22 au 25 janvier 1995, a été consacrée au thème de *La contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base en Afrique*, et organisée par le Gouvernement des Pays-Bas avec l'aide du DSE et du GTZ. Quatre points principaux ont été soulignés comme constituant la base de la mise en oeuvre de l'enseignement supérieur dans le processus de développement de l'éducation de base : 1) la dégradation de la situation de l'éducation de base; 2) la responsabilité particulière de l'enseignement supérieur envers l'ensemble du système éducatif; 3) la formulation de nouvelles politiques éducatives centrées sur l'éducation de base après la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous; et 4) le recentrage des priorités des bailleurs de fonds sur l'éducation de base.

Le Dr. Kees van den Bosch a présenté un film d'un quart d'heure préparé pour cette conférence tenue en mars 1990 à Jomtien (Thaïlande). A Jomtien, le champ d'action de l'éducation de base avait été élargi au-delà du domaine de l'enseignement primaire. Dans cette perspective plus vaste sont venues s'intégrer l'éducation de la prime enfance, l'éducation des adultes et les connaissances de base destinées aux jeunes comme aux adultes. Le Dr. van den Bosch a souligné les défis auxquels doit faire face la réalisation de l'éducation pour tous. Il a ensuite analysé le rôle que peut jouer le secteur de l'enseignement supérieur pour la promotion de l'éducation de base, et les raisons pour lesquelles il doit s'y trouver impliqué. En premier lieu, l'enseignement supérieur ne peut être dissocié de l'en-

semble du système éducatif. Deuxièmement, une population alphabétisée et ouverte à la connaissance accordera davantage de valeur à l'éducation. Troisièmement, l'enseignement supérieur s'intégrera davantage dans la société au fur et à mesure que les universitaires et les chercheurs poursuivront leurs recherches sur le contenu d'une éducation de base adéquate. Enfin, un secteur de l'enseignement du troisième degré plus actif dans le domaine de l'éducation de base aura plus de chances d'obtenir un accroissement de son financement. Trois études de cas ont été présentées, qui portaient sur la Tanzanie, la Zambie et le Burkina Faso. Chacune de ces études de cas a fait l'objet d'un commentaire. Quatre groupes de discussion ont été formés pour procéder à l'examen des présentations.

Le rôle des langues africaines dans l'enseignement supérieur a ensuite été évoqué, et des débats animés s'en sont suivis. Ils portaient sur la complexité du contexte linguistique africain et sur la manière dont l'enseignement supérieur peut affronter la diversité sans provoquer de frictions consécutives à l'exclusion de minorités. Au cours de la session finale, des délibérations et des suggestions sur les méthodes permettant d'améliorer la contribution de l'enseignement supérieur à l'éducation de base ont été présentées. Les contraintes ont été identifiées, de même que les secteurs de la recherche qui pourraient bénéficier des initiatives visant à la promouvoir l'éducation de base.

NOUVELLES P

Productive Work in Education and Training: State of the Art In Eastern Africa (CESO, No. 21, broché)

Ce recueil a été publié sous la responsabilité de Wim Hoopers et de Donatus Komba. Les chapitres introductifs traitent des tendances internationales vers une combinaison d'éducation, de formation et de travail productif en réseau. Suivent des études de cas sur la Tanzanie, le Kenya, la Zambie et l'Ethiopie. L'ouvrage conclut sur le développement des politiques, la recherche, et le travail en réseau dans le domaine de l'éducation et de la production.

Réflexions sur le rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'éducation de base pour tous

Réexamen du rôle de l'enseignement supérieur

Au cours de la huitième réunion du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur de la DAE à Maseru (Lesotho), les 24 et 25 janvier 1995, des études de cas en provenance de la Tanzanie, de la Zambie et du Burkina Faso ont été présentées : elles concernaient le rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'éducation de base.

La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous a invité les gouvernements nationaux à orienter leurs politiques éducatives dans le sens d'une priorité à l'éducation de base. Bien que l'accès à l'éducation de base se soit élargi en termes quantitatifs, les objectifs de l'éducation de base pour tous (libre accès à l'éducation, participation, équité et qualité) n'ont pas été atteints. Les réductions des budgets de l'éducation, dues aux contraintes macro-économiques, ont souvent engendré la réattribution des ressources de l'enseignement supérieur à l'éducation de base. Il est devenu nécessaire de déterminer comment les pays concernés peuvent parvenir à l'éducation pour tous sans porter atteinte à la qualité de l'enseignement supérieur. Les études de cas présentées au Lesotho témoignent en faveur d'une «complémentarité des rôles» de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur.

Le document zambien présenté au cours de cette réunion constate que l'enseignement supérieur est traditionnellement plus attaché au développement des ressources humaines qu'à la promotion de l'éducation pour tous. Jusqu'ici, son rôle complémentaire de celui de l'éducation de base s'est manifesté sur une base

ad hoc—autrement dit, il a été l'oeuvre d'individus isolés. Par conséquent, comme l'expliquent les documents qui ont été présentés sur le Burkina Faso, il est nécessaire de réorienter l'enseignement supérieur vers les besoins actuels de développement de la société et de l'engager dans la promotion de l'éducation de base. Sans une telle réorientation de l'enseignement supérieur, la réalisation des contributions qui ont été proposées risque d'être dangereusement entravée.

La création d'un cadre institutionnel

On peut distinguer deux rôles essentiels de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'éducation de base. Tout d'abord, créer des structures qui donneront à l'enseignement supérieur la capacité d'apporter sa contribution à l'éducation pour tous; en second lieu, apporter des contributions dans les domaines de la conception, de l'opérationnalisation et de la mise en oeuvre de l'éducation pour tous. La carence la plus flagrante mise en lumière par les études de cas est l'absence de relations de travail entre les institutions gouvernementales, les institutions d'enseignement supérieur et les organisations qui oeuvrent en faveur de l'éducation pour tous. L'enseignement supérieur a donc un rôle crucial à jouer : à jeter des ponts sur les structures bureaucratiques, tailler dans les systèmes qui font obstacle au libre flux de l'information sur le développement de l'éducation de base et développer des partenariats entre ceux qui sont impliqués dans la diffusion de l'éducation de base.

L'enseignement supérieur doit aider à améliorer l'éducation de base en termes aussi bien qualitatifs que quantitatifs. En outre, l'offre d'éducation de base ne peut plus être considérée comme relevant de la seule responsabilité du gouvernement. Le soutien doit aussi venir des collectivités locales, des bailleurs de fonds et des entrepreneurs privés. Les spécialistes de l'enseignement supérieur pourraient commencer par concevoir des modèles adéquats de liaison entre l'école et la communauté, afin de rendre opérationnel l'objectif d'apprentissage et améliorer l'accès à l'éducation et l'équité du système. La formation, les programmes de recherche et les services collectifs auront tous un rôle à jouer pour l'améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base.

Les contributions qui ont été proposées en ce qui concerne les tâches importantes s'adressent à différents niveaux (national, régional ou local) du système éducatif. Cependant, les institutions d'enseignement supérieur ne sont pas toujours les mieux placées pour dispenser des services à tous les niveaux. Lorsqu'on établit les différents rôles de l'enseignement supérieur dans la réalisation de l'éducation pour tous, il convient de procéder à une étude comparative de toutes les institutions impliquées, afin de déterminer lesquelles sont les mieux placées pour jouer tel ou tel rôle.

Anna Smulders, expert associé en planification de l'éducation, HIPE

PUBLICATIONS DU CESO

Learning from Experience: Policy and Practice in Aid to Higher Education (CESO, No. 24, broché)

Ce recueil a été compilé par Lene Buchert et Kenneth King et publié sous leur responsabilité. Il constitue pour partie une réaction au document directif de la Banque mondiale sur l'enseignement supérieur et est accompagné d'un exemplaire gratuit de la publication de la Banque mondiale : *Higher Education: The Lessons of Experience* (gracieusement offert par la Banque mondiale).

Research Capacity Building in Bangladesh, Burkina Faso, Kenya and Tanzania: An In-depth Study of Netherlands Support

Ce rapport CESO (No.8) a été écrit par Wim Bervliet. Partant de projets et de recherche dans les quatre pays en question, il traite des différents modes de renforcement des capacités en matière de recherche.

Les Assises de l'Afrique :

Le développement social : les priorités de l'Afrique

En prélude au Sommet mondial de Copenhague pour le développement social, une réunion internationale dénommée «Les Assises de l'Afrique» a été convoquée par UNESCO du 6 au 10 février 1995. Les débats, qui se sont déroulés au siège de l'UNESCO à Paris, ont offert aux chefs d'Etat africains ou à leurs représentants, aux ONG, aux représentants des Nations Unies et à des personnalités appartenant à des organisations consacrées au développement l'occasion d'entreprendre un examen appro-



fondi des priorités de l'Afrique en matière de développement pour le nouveau millénaire.

Le thème de cette réunion, *Le développement social : les priorités de l'Afrique*, a été discuté dans le cadre de cinq commissions. La première, *Formation et partage des connaissances : quelle école, quelle université pour l'Afrique de demain?*, a abordé la réforme des systèmes éducatifs, en mettant particulièrement l'accent sur le financement, et a appelé à l'établissement de nouveaux partenariats entre l'Etat, les municipalités et le secteur privé, afin de supporter le fardeau des coûts de l'éducation. De plus, cette commission a affirmé que l'on ne parviendrait à offrir le personnel enseignant et le libre accès à l'éducation à des élèves, dont le nombre a connu une croissance spectaculaire, que par des changements novateurs dans le fonctionnement interne des établissements scolaires, des programmes de ser-

vice civil et des incitations destinées aux enseignants. La priorité à l'éducation de base, qu'elle soit formelle ou non-formelle, a été soulignée, notamment pour les filles.

La deuxième commission, *Science, technologie et développement durable : l'Afrique et le monde*, était centrée sur la nécessité de cultiver un environnement scientifique et technologique fécond et d'endiguer le flot de l'émigration des chercheurs africains en créant, dans les pays affectés par ce mouvement, des conditions technologiques plus favorables. La commission a proposé d'établir des «centres d'excellence» pour la formation des scientifiques et de créer des programmes de bourses pour le financement de l'enseignement technique.

En troisième lieu, la commission *Régionalisation et développement* a préconisé une coopération interafricaine et des échanges d'information et de compétences Sud-Sud. Elle a recommandé l'établissement de coentreprises africaines et de zones d'échanges en coopération, ce qui doit inclure l'élaboration de stratégies de protection de l'environnement et le développement des vastes ressources naturelles de l'Afrique, et qui aurait pour effet de promouvoir la solidarité entre les nations et les peuples africains.

La commission *Communication et développement en milieu rural; la dimension culturelle du développement en Afrique* a reconnu l'importance de l'existence d'une presse indépendante en Afrique et a mis l'accent sur la nécessité de l'extension de la communication de masse aux zones rurales. Le comité a appelé les entrepreneurs africains à prendre davantage d'initiatives dans la fabrication d'équipements de communication afin de rompre le cycle de la dépendance dans ce domaine vis-à-vis des nations industrialisées. La création d'écoles professionnelles pour la formation en journalisme et en communication a été préconisée, ainsi que l'établissement d'archives et de musées destinés à protéger les objets et les ressources culturelles africains. Les Assises de l'Afrique ont invité

tous les Etats africains à soutenir la production de films et d'oeuvres d'art africains, ainsi que de tous les produits culturels favorisant la préservation de l'héritage culturel africain.

La cinquième commission intervenant dans cet événement, *Démocratisation au quotidien et développement : la culture de la paix*, a constaté que le processus de démocratisation a gagné du terrain sur le continent africain, renversant des régimes qui négligeaient le bien-être de leurs peuples et méprisaient les droits fondamentaux de l'homme. La commission a reconnu la fragilité du contexte dans lequel existe la démocratie en Afrique et a exploré des possibilités d'améliorer et de renforcer la démocratie dans la région.

Les Assises de l'Afrique se sont conclues sur des déclarations en faveur d'un pacte africain sur la démocratie, la gouvernance et le respect des droits de l'homme. Elles ont proposé que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) veille à ce que les problèmes de l'Afrique soient résolus prioritairement par les Africains eux-mêmes, sans ingérence extérieure, et que des élections soient organisées dans les pays où les dirigeants politiques n'ont pas été démocratiquement élus. Les Assises de l'Afrique ont en outre demandé à la communauté internationale de retirer toute aide aux régimes dictatoriaux et de condamner les actes de terrorisme sur le territoire africain. Les participants ont donné mandat au Directeur général de l'UNESCO de communiquer les conclusions des Assises de l'Afrique au Sommet mondial pour le développement social qui s'est réuni à Copenhague du 6 au 12 mars 1995. □

La Ve réunion du Comité directeur pour l'éducation pour tous

Le Comité directeur du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous a tenu sa cinquième réunion à Paris les 22 et 23 février 1995. Un rapport sur les activités conduites en 1994 a mis l'accent sur la nécessité d'assurer à l'éducation pour tous une place prépondérante dans les prochaines conférences mondiales traitant du développement. Le rapport financier pour 1994 a été présenté; il fut suivi de brefs rapports oraux sur plusieurs activités du programme élargi, parmi lesquelles le *réseau d'ONG pour l'éducation pour tous, pour la promotion de l'éducation pour tous dans neuf pays à forte densité de population, la fourniture de matériels d'enseignement de base dans les pays en développement, les réponses aux besoins d'éducation de base des jeunes filles et des femmes, et la promotion du développement de la prime enfance*. Les activités prévues pour l'examen à mi-parcours de la décennie de la progression vers l'éducation pour tous ont été esquissées par le Secrétaire exécutif, et il a été réaffirmé que ce type d'exa-

men à mi-parcours doit servir à (re)mobiliser l'engagement et les ressources en faveur de l'éducation pour tous. La collecte et l'analyse de statistiques nationales s'effectuent en coopération avec la Division des statistiques de l'UNESCO. Les examens à mi-parcours au niveau national relèvent de la responsabilité des gouvernements, et des *Principes directeurs à l'usage des gouvernements*, rédigés en anglais, en français, en espagnol et en arabe, ont été communiqués à tous les gouvernements, du Nord comme du Sud. Le Comité directeur a appelé à l'organisation de réunions régionales en prélude au troisième Forum, afin de renforcer l'appropriation du processus d'examen à mi-parcours et la participation à celui-ci. L'équilibre entre l'importance attachée, d'une part, au dialogue sur les politiques et, de l'autre, aux questions techniques a fait l'objet d'une discussion, ainsi que la nécessité d'attirer au Forum aussi bien les décideurs que les spécialistes. □

Les groupes de travail de la DAE renforcent leur collaboration

A l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Washington en février, les coordinateurs des groupes de travail de la DAE ont préconisé une meilleure coordination et une collaboration plus poussée entre ces groupes. Les groupes de travail doivent oeuvrer en concentration s'ils souhaitent avoir un impact sur les politiques des gouvernements africains. Etant donné que les ministres ne prennent pas de décision politique, sur quelque sujet que ce soit, dans l'isolement.

Il a été fait état que les groupes de travail doivent continuer à aborder des thèmes spécialisés. Cependant, pour que les conclusions et les résultats de chaque groupe puissent être utilisés par les ministres, ceux-ci doivent être présentés comme des éléments d'un ensemble cohérent. La plupart des groupes de travail ont entrepris leur activité en attirant l'attention sur l'une des trois recommandations en matière de priorités—amélioration de l'accès à l'éducation (expansion sélective), ajustement et qualité—identifiées lors de la création de la DAE. Cependant, il

est vite devenu clair qu'il était impossible d'aborder l'un de ces secteurs sans prendre les deux autres en considération. Les groupes de travail ont donc concentré leur activité sur l'accès à l'éducation, l'ajustement et la qualité. Dans la mesure où tous les groupes de travail fonctionnent dans le même cadre global, il s'ensuit qu'ils doivent agir sur le mode de la collaboration, partager les compétences dont ils disposent dans leur secteur particulier et bénéficier de celles des autres groupes.

Cette collaboration accrue sera visible, en octobre, lors de la réunion plénière biennale de la DAE, puisque les activités des groupes de travail s'imbriquent dans le thème central de la réunion : «Le processus de formulation d'une politique éducative». La contribution de chacun des groupes de travail à la formulation des politiques sera présentée aux ministres, le Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation (GTSE) étant chargé de coordonner et d'harmoniser l'apport de chacun des groupes. □

UNICEF Atelier sur le DPE

L'UNICEF organisera un atelier sur le développement de la prime enfance (DPE) au Centre international de l'Enfance, *Innocenti Centro*, à Florence, Italie, du 31 mai au 6 juin 1995.

Thèmes

"Parentage" des jeunes enfants

Participation de la communauté dans le DPE

Programmation du DPE

Convention des Droits de l'Enfant

Le Centre international de formation du Programme régional de l'OIT pour l'Afrique propose un cours spécial:

Formation des formateurs en élaboration des programmes scolaires et méthodologie de la formation

19 juin-14 juillet 1995

Turin, Italie

S'adresser à:
Corso Unità d'Italia, 125
10127 Turin, Italie
Téléphone: (39 11) 69 36 629
ou 6036 671
Fax: (39 11) 66 38 824
ou 31 02 529



Maurice examine le Schéma directeur pour l'éducation

Le gouvernement de Maurice a apporté la preuve de son engagement en faveur de la modernisation de l'éducation en mettant en oeuvre avec succès la stratégie à long terme incorporée dans son Schéma directeur. La politique du pays en matière d'éducation, d'abord identifiée dans un Livre blanc en 1984, puis explicitée dans le Schéma directeur de 1991, a rejeté les suggestions de réajustement économique incluant des coupes dans les dépenses consacrées au secteur de l'éducation. Maurice a préféré investir dans sa population, en accroissant les dépenses consacrées à l'éducation, en construisant de nouvelles écoles primaires, en augmentant le soutien aux établissements secondaires, en élargissant l'enseignement du troisième degré et en finançant de vastes programmes de formation des enseignants et d'enrichissement des programmes. Cet investissement a produit des résultats impressionnants sur le plan de la croissance économique, de l'élimination de la pauvreté, de la réduction de la fécondité et de l'apport d'investisseurs étrangers.

Du 10 au 13 avril 1995, des représentants de tous les secteurs de la communauté de l'éducation de Maurice, en collaboration avec des représentants officiels de pays voisins (Madagascar et

les Seychelles) et des agences donatrices (Banque africaine de développement, UNESCO, UNICEF et Banque mondiale), ont procédé à un examen à mi-parcours de la progression du Schéma directeur. Ce groupe a examiné les améliorations significatives des structures matérielles qui ont été achevées à partir de 1992-1994, ainsi que les projets en cours qui devraient être achevés en 1997. Il a également procédé à l'évaluation des initiatives de formation et de développement du personnel, de la restructuration institutionnelle et du développement du bien-être des élèves et des services d'appui. Le Schéma directeur porte une attention particulière aux groupes défavorisés, afin d'assurer, tout au long de l'existence, des possibilités d'accès à l'éducation. Les participants ont ensuite analysé les lacunes du schéma et longuement discuté des actions à entreprendre dans l'avenir pour renforcer les secteurs les plus faibles et développer les points forts du programme.

Maurice a fait l'objet de remarques élogieuses pour ce vaste processus de réforme de l'éducation sur une base participative. Il est le point de mire des autres pays africains, et le modèle à partir duquel il semble possible d'élaborer et d'appliquer un schéma directeur.



La réunion du Bureau des ministres a suivi l'atelier sur le Schéma directeur à Maurice

Le Bureau des ministres africains de l'Éducation a tenu pendant deux jours, du 10 au 12 avril 1995, une réunion qui a coïncidé avec l'examen, à Grand Baie (Maurice), du Schéma directeur pour l'éducation mis en oeuvre par le gouvernement mauricien. Les ministres ont discuté de l'ordre du jour de la réunion plénière biennale de la DAE en 1995 et prévu trois réunions ministérielles sous-régionales qui auront lieu avant les sessions plénières d'octobre. Les ministres ont réaffirmé leur soutien à une série de documents mettant en lumière les expériences réussies de certains pays

africains (Maurice, Guinée, Ghana), et le Bureau a invité tous les ministres africains à présenter des suggestions pour d'autres études de même nature. La réunion a également été l'occasion de discussions sur un projet de groupe de travail qui serait consacré à l'enseignement à distance. Ce groupe, conduit au niveau ministériel, aurait la charge de développer des programmes de formation des enseignants et d'enseignement scientifique. La première phase de ce projet serait un inventaire de tous les programmes d'enseignement à distance en Afri-

Le Comité directeur du GTSE

La deuxième réunion du Comité directeur du Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation (GTSE) s'est tenue le 11 janvier 1995 au siège de l'UNESCO à Paris. Les objectifs de cette réunion étaient de discuter du projet d'Inventaire et de tableau analytique des études sectorielles (IOAS), de l'étude pilote sur l'Afrique du Sud, des activités futures du groupe de travail, et de la mobilisation de ressources pour les activités du GTSE. Participaient à la réunion les sept membres du comité, quatre observateurs et quatre membres du secrétariat du GTSE appartenant à l'UNESCO, sous la direction du coordonnateur du groupe de travail.

L'IAOS, intitulé «Analyses, ordres du jour et priorités de l'éducation en Afrique», examine un ensemble de 240 études sectorielles/sous-sectorielles entreprises au cours de la période 1990-1994 dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Les buts spécifiques de l'IAOS étaient de favoriser le dialogue entre les Etats Membres africains, les bailleurs de fonds et les chercheurs, avec l'objectif d'éviter les activités faisant double emploi et d'améliorer la qualité des études effectuées.

L'étude pilote sur l'Afrique du Sud, préparé en prévision de l'IAOS, basée sur 36 études sectorielles/sous-sectorielles entreprises par douze institutions nationales, internationales et multinationales, fait suite à l'inventaire et à l'examen global qui couvrent la période 1985-1989. Elle avait été afin de mettre à l'épreuve les méthodes et les approches, et ce en conjonction avec la préparation d'une conférence de bailleurs de fonds, bénéficiant ainsi de synergies avec d'autres activités internationales conduites dans le pays et créant des synergies nouvelles.

Par ailleurs, M. Ash Hartwell (USAID) a informé le Comité directeur du projet d'études de cas sur l'élaboration de politiques parrainé par la DAE et l'USAID et qui implique le Bénin, le Ghana, la Guinée, Maurice, le Mozambique et l'Ouganda. La possibilité d'une liaison dans ce domaine avec le travail du GTSE a été évoquée.

Quelques observations sur le colloque conjoint AUA-DAE sur l'enseignement supérieur

Avec l'achèvement de l'IAOS pour 1990-1994, le groupe aura complété la première phase de son plan de travail; le Comité directeur a discuté des plans du GTSE pour la seconde phase. Outre une large diffusion des deux études auprès du personnel et des institutions nationales, des bailleurs de fonds et de la communauté universitaire, les activités proposées comporteront l'organisation de séminaires, l'examen d'études sectorielles au niveau national, la mise à jour ultérieure de l'inventaire et de l'examen global, et l'identification d'institutions africaines susceptibles d'établir un partenariat avec le GTSE. Un autre projet potentiel a été exploré avec le représentant de l'ASDI : la préparation d'une méthodologie commune pour les études sectorielles nationales. Le GTSE apportera sa contribution à la réunion plénière biennale de la DAE, en octobre 1995, sur la base du travail qu'il a entrepris jusqu'ici. Il est prévu que la série d'études utilisée pour l'IAOS soit remise au Centre de documentation du secteur de l'éducation de l'UNESCO pour consultation. (Des mesures appropriées seront prises pour la protection des documents strictement confidentiels.)

Le Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation tiendra sa prochaine réunion les 4 et 5 juillet à Dakar (Sénégal), pour discuter de l'IAOS, de ses activités futures et de sa contribution à la réunion plénière biennale.

Au fil des réunions, de l'ensemble des remarques des intervenants il ressort une prise de conscience de la problématique conflictuelle des universités et l'affirmation de la nécessité d'envisager une redéfinition de la mission de l'université. Les avis divergent sur la manière d'aborder ce changement. Nous avons l'impression d'une nette évolution dans la réflexion des responsables africains. Au cours du colloque, les participants, tout en constatant le manque de moyens financiers, se posaient la question des modalités optimales d'utilisation des ressources disponibles. Dans la discussion avec les bailleurs de fonds l'accent est mis sur le partenariat, sur une coopération entre parties égales permettant de construire une alliance positive entre les différents partenaires et parallèlement sur la nécessité de l'investissement humain. En outre, les revendications vis à vis des bailleurs de fonds portent sur la prise en considération de la spécificité d'une réalité africaine dont la disparité régionale est, par ailleurs, peu analysée par les orateurs. Dans cette perspective force nous est de constater que dans la majorité des cas la réussite d'actions de développement paraît directement liée aux qualités de la "personne" (ou de quelques personnes) en charge du projet et particulièrement consciente des réalités culturelles de leur région. Cette constatation doit être mise en relation avec les caractéristiques de la culture africaine à la fois collective et soucieuse du respect des individus dans le cadre des structures traditionnelles.

A propos de la définition de la mission des universités africaines et du concept de qualité, la prise de conscience de l'état actuel de crise facilite, à ce niveau aussi, nous semble-t-il, la réflexion en terme de changements. Les pistes sont multiples : beaucoup de contestations et de remarques individuelles et en conséquence beaucoup de difficultés à relier les propositions les unes aux autres. A l'issue du colloque, nous disposons d'une liste d'expériences qui, en l'absence de base théorique, permettent difficilement la généralisation à d'autres contextes africains.

Parmi les recommandations nous désignons précisément : l'idée déjà citée du partenariat, la nécessité de revoir les programmes, l'introduction du télé-enseignement, le rôle de la communication entre les différents groupes, le développement de stratégie à long terme . . .

Selon les cas, la réflexion met l'accent sur :

- la compréhension des fondements du processus de développement et la recherche des habitudes culturelles pour les rendre compatibles avec le développement technologique;
- la prévention de la fuite des "cerveaux" en améliorant les conditions de travail du personnel enseignant;
- l'établissement d'un meilleur dialogue avec les agences (les agences doivent accepter les différences propres aux régions) et la mise en place de plans stratégiques à long terme (l'expérience de ces dernières années montre les inconvénients et les dangers de l'aide à court terme);
- l'élargissement de la communauté des donateurs à des donateurs internes;
- le développement de l'expertise locale en matière d'évaluation et de gestion;
- les problèmes de l'harmonisation de la rédaction des rapports à usage interne (évaluation et gestion) et à usage externe (demande de financement);
- la création d'un code d'éthique dans le domaine de la coopération et de la gestion des universités.

L'AUA pourrait stimuler des recherches internes dans chaque université pour aboutir à une formulation opérationnelle des objectifs de chaque institution et à une évaluation de la qualité. Sur la base des données recueillies, l'AUA pourrait alors proposer un cadre de référence, un "modèle" de l'université africaine et le soumettre à la réflexion des participants lors d'un prochain colloque.

Mme Sonia VanLoo-Assaf
Administration Générale de la
Coopération au Développement
(AGCD) Belgique

Séminaire de Dunford 1995

**Les compétences linguistiques
dans les programmes
scolaires nationaux**

23-29 juillet 1995

Alston Hall, Lancashire

S'adresser à:
Paul Woods
Dunford Seminar 1995
Consultancy Group, PROFS MS4
The British Council
Medlock Street
Manchester M15 4AA England
Fax: (00 44) 161 957 7106

CALENDRIER DES EVENEMENTS

M	A	I	J	U	I	N	J	U	I	L	L	E	T
1	Lun		1	Jeu			1	Sam					
2	Mar		2	Ven			2	Dim					
3	Mer		3	Sam			3	Lun	● TMS Anglophone				
4	Jeu		4	Dim			4	Mar	● GTASE				
5	Ven		5	Lun			5	Mer					
6	Sam		6	Mar			6	Jeu					
7	Dim		7	Mer			7	Ven					
8	Lun		8	Jeu			8	Sam					
9	Mar		9	Ven			9	Dim					
10	Mer		10	Sam			10	Lun					
11	Jeu		11	Dim			11	Mar					
12	Ven		12	Lun			12	Mer					
13	Sam	① FAWÉ	13	Mar			13	Jeu					
14	Dim		14	Mer			14	Ven		OIT suite			
15	Lun	② UNICEF / ACIDI	15	Jeu			15	Sam					
16	Mar	● Atelier TMS	16	Ven			16	Dim					
17	Mer		17	Sam			17	Lun					
18	Jeu		18	Dim			18	Mar					
19	Ven		19	Lun	●	⑥ OIT	19	Mer					
20	Sam		20	Mar	GTASE	● TMS Francophone	20	Jeu					
21	Dim		21	Mer			21	Ven					
22	Lun	● Réunion ministérielle	22	Jeu			22	Sam					
23	Mar	sous-régionale	23	Ven			23	Dim					
24	Mer	③ DICE	24	Sam			24	Lun					
25	Jeu		25	Dim			25	Mar					
26	Ven	④ Ethnicité	26	Lun	⑦ Forum		26	Mer					
27	Sam	en Afrique	27	Mar	d'alphabétisation		27	Jeu					
28	Dim	⑤ Foire panafricaine	28	Mer			28	Ven	⑧ Foire du Livre				
29	Lun	du livre d'enfant	29	Jeu			29	Sam	du Zimbabwe				
30	Mar		30	Ven			30	Dim					
31	Mer		31				31	Lun	⑨ ACTIONAID				

Activités de la DAE

● **Atelier TMS**
Atelier de formation de la Gestion et du soutien des personnels de l'éducation (TMS) sur l'*Evaluation des responsables de l'éducation*. 16-19 mai, Bloemfontein, Afrique du Sud.

● **Réunion ministérielle sous-régionale**
Pays francophones d'Afrique centrale. Fin mai, Cameroun (à confirmer).

● **Atelier sous-régional du GTASE**
Le Groupe de travail sur les Statistiques en matière d'éducation présente son rapport sur les modules nationaux. 19-30 juin (dates provisoires) Lieu: à préciser.

● **TMS francophone**
Gestion et soutien des personnels de l'éducation—réunion des pays francophones. 19-24 juin, Abidjan, Côte d'Ivoire.

● **TMS anglophone**
Réunion régionale du TMS anglophone. 3-7 juillet, Accra, Ghana.

● **GTASE**
Réunion du Groupe de travail sur l'analyse du secteur éducatif. 4-5 juillet, Dakar, Sénégal.

Autres réunions

① **Comité exécutif du FAWÉ**
Cinquième réunion du Comité exécutif du FAWÉ. 13-15 mai, Le Cap, Afrique du Sud.

② **UNICEF / ACIDI**
Réunion régionale sur l'appartenance sexuelle. 15-19 mai, Bamako, Mali.

③ **Conférence internationale du DICE**
Partenariats en matière d'éducation et de développement: tensions entre économie et culture. 24-26 mai, Edimbourg, R.U.

④ **Ethnicité en Afrique**
Ethnicité en Afrique: racines, significations et implications. 24-26 mai, Edimbourg, R.U.

⑤ **Foire panafricaine du livre d'enfant**
L'apprentissage des sciences dès la prime enfance. 28-31 mai, Nairobi, Kenya.

⑥ **Cours de formation de l'OIT**
Formation des formateurs en matière d'élaboration des programmes scolaires et de méthodologie de formation. 19 juin-14 juillet, Turin, Italie.

⑦ **Forum d'alphabétisation**
Forum régional d'alphabétisation pour l'Afrique australe. 26-30 juin, Le Cap, Afrique du Sud.

⑧ **Foire du Livre du Zimbabwe**
Droits de l'homme et justice. 28 juillet-5 août. Harare, Zimbabwe.

⑨ **Alphabétisation des adultes / ACTIONAID**
Atelier international sur les expériences pilote en matière d'alphabétisation des adultes. 31 juillet-2 août, Kampala, Ouganda.



Développement de l'éducation en Afrique

Lettre d'information trimestrielle publiée par la DAE

Tel.: (1) 45.03.37.96

Fax: (1) 45.03.39.65

Telex: 640032

E-mail sur Internet=

DSECRETARIAT1@WORLD BANK.ORG

Toute correspondance doit être adressée à:

La lettre d'information de la DAE

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris